

UNE SAINE GESTION SE TRADUIT PAR UNE BAISSE DE NOS COTISATIONS !

Au fil de ma carrière j'ai suivi des activités et des crises qui ont secoué notre Ordre Professionnel .

Il est temps de prendre notre profession en main et souffler un vent de changement afin de léguer à nos membres actuels et futurs un Ordre Professionnel dont nous serions fiers d'y appartenir.

Je vous offre ma vaste expérience en Ingénierie et mes atouts en gestion pour un assainissement des dépenses et par conséquent baisser nos cotisations ! Nos cotisations sont le double des cotisations de l'Ordre des Ingénieurs en Ontario . Pourtant nous avons la même mission de protection du public.

Nous avons des dizaine de millions de dollars de surplus et on n'arrête pas d'augmenter nos cotisations.

Un simple coup d'œil au rapport annuel de l'OIQ et on s'aperçoit que malgré des ressources considérablement élevées par rapport à d'autres Ordres d'ingénieurs à travers le Canada , nous dépendons des millions de dollars en recours à l'externe . un temps d'arrêt s'impose pour concentrer nos efforts et réaliser notre mission !

- Il faut protéger notre champs de compétence et arrêter de déléguer nos actes à des techniciens. Le travail de Génie doit se faire par les Ingénieurs !
- Le programme de formation des Ingénieurs doit être adapté aux besoins réels des Ingénieurs. Des collègues Ingénieurs quittent notre Ordre car les exigences de formation ne sont pas adaptées ou parfois requis dans leur travail .
- Etablir des politiques inclusives qui aideront tous et toutes les Ingénieur (es) à se sentir représenté(es) et fier(es) de notre Ordre professionnel !
- Avec le nouveau règlement pour changer le statut de nos ingénieurs juniors , des milliers nous quittent car ils se sentent laissé(es) à eux-mêmes ! nos jeunes ont besoin de support pour passer à travers et devenir Ingénieurs de plein titre !
- Réviser la gouvernance de notre Ordre . La gouvernance actuelle engendre des ressources et dépenses considérables . Aucun Ordre d'Ingénieurs au pays n'a une gouvernance semblable à la nôtre !
- Réexaminer l'obligation de payer la pleine cotisation jusqu'à l'âge de 62 ans . Nous avons droit de rester membre si on prend notre retraite avant 62 ans quand même !

Une gestion plus serrée nous permettra de Faire plus avec moins!

Merci pour votre support Je compte sur vous pour réaliser nos objectifs.